

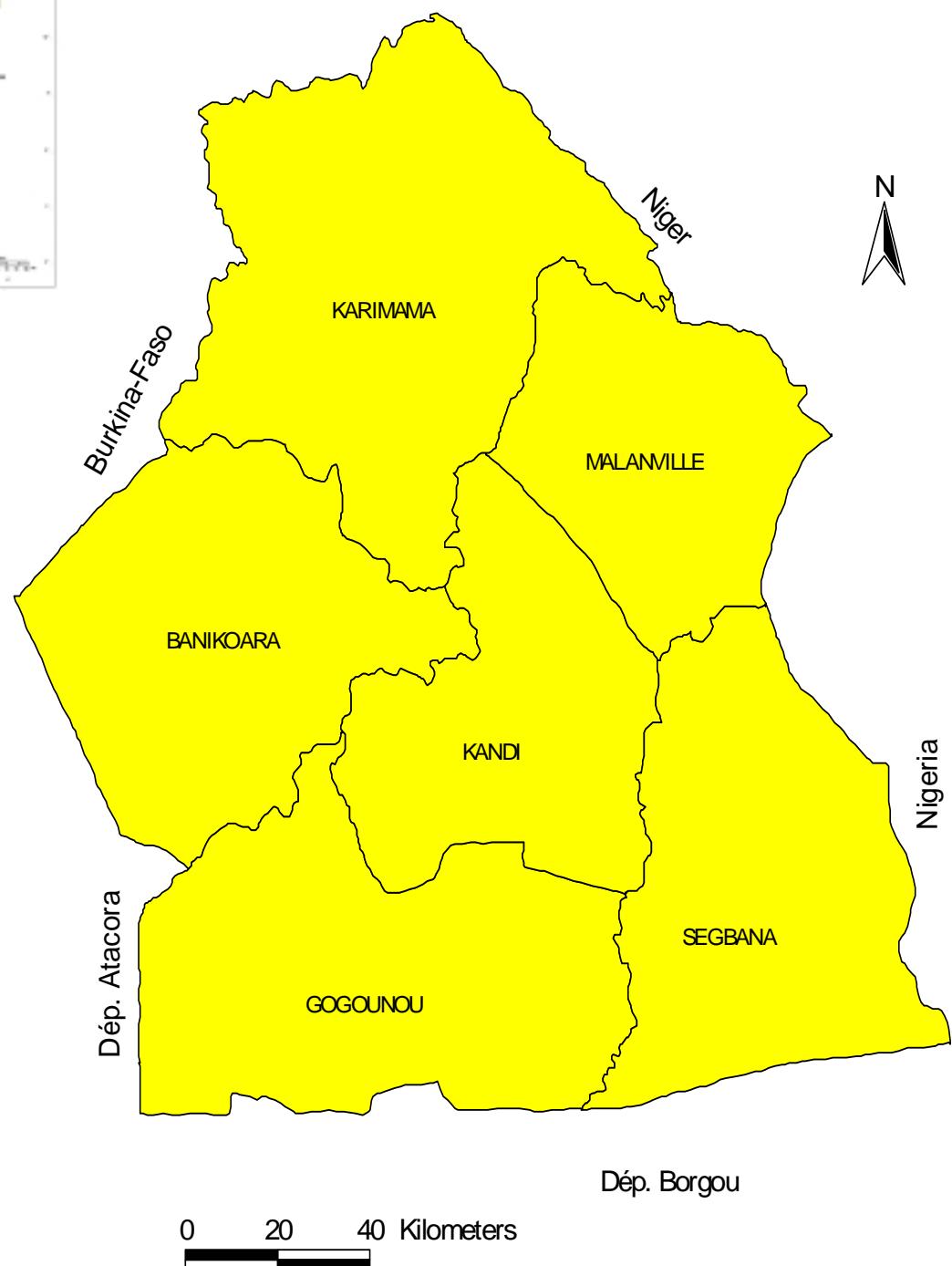
Cahier des villages et quartiers de ville

Département de l'ALIBORI



Direction des Etudes Démographiques
Cotonou, Mai 2004

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
CARTE



E = 1/1200000

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

Présentation du département

Le département de l'Alibori couvre les communes de Malanville, Karimama, Sègbana, Gogounou, Banikoara et Kandi, soit six communes regroupant au total 229 villages Il a une superficie de 26 242 km² (23% du territoire national) et est limité à l'Est par la République Fédérale du Nigéria, au Nord par le Burkina-Faso et le Niger, au Sud par le département du Borgou et à l'Ouest par le département de l'Atacora.

Milieu naturel

L'Alibori s'étend sur deux zones agro-écologiques :

- la zone de l'Extrême – Nord ;
- la zone cotonnière du Nord Bénin.

Le climat dans ce département évolue du type soudanien dans sa partie Sud vers le type soudano-sahélien dans sa partie Nord (Karimama – Malanville) Elle ne connaît qu'une seule saison de pluie qui dure 5 à 6 mois avec une pluviosité oscillant entre 700 mm et 1 200 mm.

Dans l'Alibori, on rencontre deux types de végétation :

- Une savane arbustive clairsemée, dominée par des épineux dont l'Acacia seyal et l'Acacia siebenona au Nord ; et une savane arborée herbeuse fortement dégradée au Sud. On y trouve des arbres d'intérêt socio-économique comme Parkia biglobosa (néré) Butyrospermum paradoxum (karité) et Adansonia digitata (baobab) qui sont des essences protégées.
- Les galeries forestières longent les cours d'eau, les vallons. Ces forêts sont peuplées d'essences telles que le caïlcédrat (*Khaya Senegalensis*), le faux acajou (*khaya grandifolia*), et le lingué (*Afzélia africana*).

Le relief est un ensemble formé de plateaux parfois modelés dans une série sédimentaire du crétacé ou de plateaux couronnés de buttes cuirassées qui descendent vers le fleuve Niger et de collines de grès ferrugineux.

Les cours d'eau qui s'y trouvent sont: l'Alibori, le Mékrou et la Sota qui sont tous des affluents du fleuve Niger.

Les sols dominants sont de 3 types :

- les sols ferrugineux sur socle cristallin, les sols alluviaux très fertiles de la vallée du Niger ;
- les sols argileux, limoneux noirs de bas-fonds, marécages et forêts-galeries très fertiles et où se font la riziculture, le maraîchage et la culture de l'igname.

L'agriculture est itinérante sur brûlis avec une faible utilisation d'intrants, notamment pour les cultures vivrières. Les agriculteurs pratiquent le système de rotation qui se présente comme suit:

Pour les communes du Sud-Alibori, la dominance est la culture du coton. On a :

- coton, maïs-sorgho, coton, maïs-sorgho, jachère ;
- coton, coton, maïs-sorgho, maïs-sorgho, coton, maïs, jachère ;
- igname, maïs-sorgho, coton, sorgho, coton, sorgho, arachide, jachère ;

Pour les communes du Nord-Alibori, on observe une nette domination de cultures maraîchères. On a par exemple :

- sorgho, petit mil, coton, maïs, arachide,
- pomme de terre, oignon, piment, etc...

L'élevage est très développé dans ce département qui dispose d'importants troupeaux de bovins, d'ovins, de caprins et des volailles. Il se pratique de façon rudimentaire et est confronté aux problèmes d'alimentation et d'abreuvement en saison sèche. C'est surtout l'élevage de bovins qui bénéficie d'un soutien technique dans l'Alibori. La pêche est pratiquée de manière artisanale sur le fleuve Niger et ses trois affluents par des populations riveraines et des immigrants venus du Niger, du Nigéria et du Burkina-Faso.

Caractéristiques démographiques

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de février 2002 a dénombré 521 093 habitants dans le département de l'Alibori. On compte 99,3 hommes pour 100 femmes contre 94,2 au niveau national. Avec une densité de 20 habitants au km², le département est essentiellement rural. Deux communes ont plus de 100 000 habitants: Banikoara (152 028 habitants) et Malanville (101 628 habitants). La population agricole recensée en 2002 est de 378 702 personnes, soit 72,67 % de la population totale du département.

Les grands groupes ethniques dominants sont les Batonu (32,6%), les Peulhs (22,1%), les Dendi (18,2%) et les Mokolés représentés pour 4%. Les populations du département de l'Alibori pratiquent surtout l'Islam (77,0%), le catholicisme (8,7%) et l'animisme (4,0%).

Infrastructures sociocommunautaires

- La couverture sanitaire des villages en terme de présence d'infrastructures sanitaires est mal assurée. En effet, on dénombre 26 dispensaires, 23 maternités pour 229 villages. Le département dispose aussi de 5 Centres de Santé Communale et 22 Centres de Santé d'Arrondissement.
- L'accès à l'eau potable constitue un véritable problème dans ce département où c'est à peine que chaque arrondissement du département dispose d'adduction d'eau et forages publics.
- Sur le plan de l'éducation, le département dispose de 215 écoles primaires et 15 collèges à 1^{er} cycle c'est-à-dire de la 6^{ème} en 3^{ème} et 3 collèges à 2 cycles (de la 6^{ème} en Terminale).

Activités économiques

L'économie de l'Alibori est essentiellement agricole avec une large part aux cultures vivrières (sorgho, mil, maïs, fonio, riz, manioc, igname etc) ; ces cultures sont associées à d'autres telles que les oléagineux (arachides), légumineuses et potagers (oignons). L'agriculture industrielle porte essentiellement sur le coton, l'arachide auxquels sont directement liés certains établissements industriels (usine d'égrenage de coton). L'élevage de gros bétail est très répandu et permet le développement de la culture attelée. Le petit élevage (ovins, caprins et avicole) et la pêche très développée complètent les activités économiques avec un important réseau de marchés traditionnels dont les plus dynamiques sont ceux de Malanville, Banikoara et Gamia. Les habitants de ce département exercent aussi dans le commerce et la restauration (15%) et dans les autres services (3%).

Les atouts touristiques sont fournis par le parc W du Niger et doublés de la zone cynégétique de la Djona où l'on peut chasser et photographier une faune variée pendant la saison touristique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. – **INSAE**, RGPH2, (Février 1992), Fichiers villages, Novembre 1994
2. – **INSAE**, RGPH3, Cartographie Censitaire, Novembre 2001
3. – **INSAE**, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003
4. – **K. ADAM & M. BOKO**, Le Bénin, Edicef, Paris 1983 – p.95.
5. – **MDR**, ECVR, Novembre 2001